



## Rapport d'atelier

19 mars : Atelier technique Données-Analyses

Rapport national à mi-parcours du Programme d'action de Doha

DRAFT - Version pour la réunion du 06 mai 2026

Secrétariat : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et Bureau de la Coordinatrice Résidente des Nations Unies en Haïti

### 1. Objet du rapport

L'atelier technique tenu le 19 mars, dans le cadre des travaux préparatoires au Rapport à mi-parcours du Programme d'action de Doha pour la décennie 2022–2031, a constitué une étape importante du processus conduit sous le leadership du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), avec l'appui du Système des Nations Unies et la coordination technique du Bureau de la Coordinatrice Résidente. Les travaux d'élaboration des annexes statistiques ont toutefois mis en évidence l'existence d'un volume significatif de données produites par les institutions nationales, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs du système des Nations Unies, sans que ces données ne soient suffisamment rassemblées, harmonisées et articulées dans un dispositif cohérent d'aide à la décision.

Cette fragmentation se traduit par une faible interopérabilité entre les plateformes, des nomenclatures et méthodologies souvent hétérogènes du fait de la diversité des objectifs qui les sous-tendent, des fréquences de mise à jour inégales, ainsi qu'une circulation encore insuffisamment fluide de l'information entre producteurs et utilisateurs de données. Cette situation limite la capacité à produire des diagnostics consolidés, réguliers et territorialement désagrégés, à suivre de manière cohérente les priorités nationales, et à éclairer de façon optimale les arbitrages stratégiques, budgétaires et opérationnels.

### 2. Contexte

Les discussions ont pris place dans un contexte haïtien marqué par la superposition d'une crise sécuritaire prolongée, de vulnérabilités humanitaires aiguës et de contraintes structurelles de développement. Les participants ont relevé que cette accumulation de chocs dégrade la capacité des institutions à planifier, coordonner et suivre les politiques publiques, tout en augmentant les besoins d'informations plus fréquentes, mieux territorialisées et mieux reliées aux décisions publiques.

### 3. Points clés des échanges

Les échanges se sont structurés autour de trois questions principales : premièrement, l'état des lieux des fragilités et des capacités de production de données en Haïti ; deuxièmement, les conditions institutionnelles d'une meilleure coordination entre institutions nationales et partenaires ; troisièmement, les modalités pratiques permettant de passer d'initiatives dispersées à un mécanisme plus stable, plus régulier et plus utile à la décision publique.

Les échanges ont fait apparaître une convergence sur l'importance de la coordination pour ordonner les efforts, réduire les demandes parallèles d'information, renforcer la cohérence entre secteurs et améliorer l'alignement des appuis extérieurs. Il est ressorti des débats qu'un cadre commun est nécessaire pour articuler plus efficacement les informations produites par les institutions nationales, les analyses des agences des Nations Unies, les travaux de la Banque mondiale et, lorsque pertinent, les contributions d'autres partenaires techniques et financiers.

La participation des institutions productrices spécialisées au niveau directeur et directrice générale — notamment IHSI, CNSA, CNGS, d'autres institutions telles que le CFI et le CIAT et également de quelques ministères sectoriels et — a été très utile pour aborder les questions de disponibilité, et de qualité des données, la légitimité au niveau institutionnel, la pertinence des définitions et l'appropriation nationale des résultats.

Les constats suivants ont été soulignés :

- Les institutions publiques et les partenaires disposent déjà d'un volume important de données et d'analyses, mais celles-ci demeurent dispersées, d'inégale fréquence, parfois peu interopérables et insuffisamment reliées aux calendriers de décision.
- La crise prolongée a entraîné une érosion des ressources humaines, des capacités de collecte, d'actualisation et d'exploitation analytique, ce qui affecte directement la continuité des systèmes d'information.
- Les échanges ont mis en évidence un déficit de passerelles régulières entre, d'une part, les processus gouvernementaux structurants — notamment budget, programmation, priorités de relèvement et politique monétaire — et, d'autre part, les travaux analytiques des partenaires, hors des institutions financières internationales déjà directement impliquées.
- La fragmentation de l'assistance et la multiplication de sollicitations parallèles adressées aux institutions nationales augmentent les coûts de transaction et peuvent affaiblir l'appropriation nationale.
- Les participants ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'interopérabilité, la standardisation, la documentation des métadonnées, ainsi que la désagrégation des variables, notamment par sexe, âge, handicap, statut de déplacement et niveau territorial pertinent.
- Un besoin fort a été exprimé en faveur d'analyses plus régulières, plus territorialisées et plus prospectives, capables d'éclairer non seulement la situation présente mais aussi les risques d'aggravation, les points de tension et les arbitrages de politiques publiques.

#### **4. Recommandations**

Dans la dernière partie de l'atelier, les participant.es ont été séparé.es en deux groupes de travail, d'une part, un groupe composé des Directeurs et Directrices et un groupe composé de technicien.es. Les échanges ont permis d'aboutir aux recommandations suivantes :

##### **4.1. Mettre en place un cadre institutionnel stable**

Il a été recommandé de formaliser le Groupe Données-Analyses Gouvernement–Nations Unies avec la participation de la Banque mondiale, comme mécanisme technique, avec un secrétariat conjoint assuré par le MPCE, dans son rôle de répondant des Nations Unies, et le Bureau de la Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Haïti.

#### **4.2. Définir un mandat centré sur l'aide à la décision**

Les participants ont jugé prioritaire que le groupe soit explicitement orienté vers l'amélioration de la qualité, de la disponibilité et de l'usage des données et analyses pour informer les décisions publiques, notamment en matière de budget, de politique monétaire, de programmation sectorielle, de coopération externe et de priorisation territoriale.

#### **4.3. Organiser des réunions de coordination sur une base régulière**

Il a été proposé de tenir des réunions sur une base régulière, appuyées par des sous-groupes techniques plus fréquents sur des sujets préalablement identifiés, ou déjà en cours de mise en œuvre.

#### **4.4. Cartographier les données et analyses disponibles**

Un travail initial de cartographie des plateformes, bases, études, séries administratives et produits analytiques disponibles au sein des institutions nationales, des Nations Unies et de la Banque mondiale a été identifié comme étape fondatrice pour réduire les duplications et repérer les lacunes prioritaires.

#### **4.5. Adopter le principe de fédération des données et un noyau commun d'indicateurs**

L'atelier a fait ressortir l'intérêt d'un socle partagé d'indicateurs alignés sur les priorités nationales, le Programme d'action de Doha, les Objectifs de développement durable (ODD) et les besoins prioritaires exprimés par le Gouvernement.

#### **4.6. Encadrer le partage des données**

Il a été recommandé d'élaborer un protocole de partage des données précisant les rôles institutionnels, les règles d'accès, les exigences de protection, les standards techniques et les conditions d'usage pour les analyses conjointes. Il a également été proposé considérer la plateforme de données et d'analyses VizionAyiti 360 en cours d'élaboration par le Bureau de la Coordonnatrice Résidente comme plateforme de coordination.

#### **4.7. Renforcer l'interopérabilité et la standardisation**

Les participants ont souligné la nécessité d'harmoniser progressivement les nomenclatures, identifiants, formats d'échange et définitions statistiques afin de permettre des croisements utiles entre données économiques, sociales, territoriales, humanitaires et administratives.

#### **4.8. Généraliser la désagrégation utile à la décision**

Il a été recommandé de systématiser, dans la mesure du possible, la désagrégation par sexe, âge, situation de handicap, statut de déplacement et échelle territoriale pertinente, afin de mieux éclairer les arbitrages de politiques publiques et les interventions dans les zones les plus affectées.

#### **4.9. Produire des analyses conjointes à échéance régulière**

La production de notes analytiques conjointes, de tableaux de bord périodiques pour nourrir les différents forums de coordination et de prise de décision a été soulignée parmi les priorités.

#### **4.10. Introduire une fonction d'analyse prédictive foresight**

La nécessité de se doter de capacités d'analyses prédictives pour éviter la récurrence des crises constitue l'un des éléments clés de la nécessité de renforcement de la coordination technique au niveau des données et des analyses. Il a été ainsi proposé d'intégrer une capacité de veille et d'anticipation portant sur les chocs externes, la conjoncture macroéconomique, les risques de sécurité, les vulnérabilités territoriales et les dynamiques de déplacement, en cohérence avec les approches promues par UN 2.0.

#### **4.11. Soutenir la mise en place d'un indicateur de suivi agrégé avec une dimension territoriale**

Les discussions confirment l'intérêt d'articuler les travaux du groupe avec les exercices en cours sur un profil d'indicateurs inspiré des recommandations du Système des Nations Unies à travers les différents indices de vulnérabilité, afin de relier analyses nationales, lectures communales et besoins de ciblage des interventions.

#### **4.12. Prévoir un appui aux capacités nationales**

Il a été relevé qu'un mécanisme durable doit inclure un volet de renforcement des capacités, notamment en analyse, gestion des métadonnées, gouvernance des données, visualisation, systèmes d'information et exploitation des données administratives.

#### **4.13. Relier plus explicitement le groupe aux processus budgétaires et macroéconomiques**

Le rapport souligne l'importance d'établir des passerelles de travail plus régulières entre le groupe, le MEF, la BRH et les autres institutions concernées, afin que les analyses partagées puissent mieux alimenter les arbitrages budgétaires, le suivi des prix, les questions monétaires et les effets des chocs externes.

#### **4.14. Appuyer une mobilisation plus cohérente des partenaires**

Enfin, il a été recommandé que les travaux du groupe contribuent à une meilleure visibilité des besoins analytiques et statistiques prioritaires, en vue d'un appui plus aligné et plus prévisible des partenaires techniques et financiers.

Les échanges sur la pertinence de la mise en place d'un groupe de coordination Gouvernement-Partenaires sur la question spécifique des données et des analyses a été nourrie par la mention de plusieurs référentiels internationaux utiles à la structuration du groupe. La Stratégie données du Secrétaire général des Nations Unies insiste sur le traitement des données comme des actifs stratégiques partagés, sur la gouvernance, la responsabilité, la transparence, la protection des données, la désignation de fonctions de stewardship, ainsi que sur la combinaison de deux capacités centrales : la gestion des données et l'analytique au service de la décision.

La note d'orientation UN 2.0 rappelle pour sa part que les dispositifs pays ont intérêt à combiner données, innovation, numérique et foresight afin de passer d'une lecture rétrospective des crises à une capacité d'anticipation et d'adaptation continue. Pour Haïti, cela plaide en faveur d'un groupe capable de produire non seulement des tableaux de bord, mais aussi des analyses conjointes, des notes de veille et des exercices de scénarisation utiles au pilotage.

## 5. Conclusion et prochaines étapes

L'atelier a mis en évidence le paradoxe entre la multiplicité des données et le besoin de structuration, d'alignement, de régularité, de couverture territoriale et d'utilité décisionnelle tant au niveau de la définition de l'action gouvernementale que des initiatives d'appui des partenaires. Il a mis en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination, de standardisation, de partage responsable des données et d'interopérabilité des systèmes d'information, afin de

transformer une pluralité de données disponibles en une véritable capacité collective d'analyse au service des politiques publiques, du redressement économique et social, et du suivi des engagements internationaux d'Haïti.

Les recommandations convergent vers la mise en place d'un mécanisme conjoint, techniquement crédible et institutionnellement ancré, capable d'améliorer la coordination entre le Gouvernement et les Nations Unies, ainsi que la Banque mondiale et les autres partenaires élargis. Dans le contexte actuel marqué par l'urgence, cette coordination technique est nécessaire pour renforcer la qualité des analyses mises à disposition des décideurs et de soutenir une lecture plus cohérente des priorités de redressement économique et social d'Haïti.

### **Annexe 1 : Liste des participants à joindre au Rapport final de réunion**

### **Annexe 2 : Résumé de la réunion du 23 mars : Examen du Rapport à mi-parcours du Programme d'action de Doha**

La réunion du 23 mars a offert une opportunité importante de soumettre à discussion le projet de Rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre du Programme d'action de Doha en Haïti. La rencontre a réuni un éventail représentatif d'acteurs publics, notamment des directions de ministères sectoriels, des Unités d'Études et de Programmation (UEP), en sus des directeurs et directrices générales qui étaient présent.es à l'atelier technique du 19 mars. Le rapport a été présenté à l'examen des participant.es tenant compte des contraintes fixées pour cet exercice international : un document limité à quarante pages, mettant l'accent sur le narratif accompagné d'Annexes statistiques, la valorisation des bonnes pratiques, et une lecture claire de l'état d'avancement d'Haïti au regard des objectifs du Programme d'action de Doha.

Plusieurs observations ont convergé vers l'importance de la section consacrée aux secteurs porteurs, de manière à mieux soutenir un narratif positif fondé sur les atouts du pays, en particulier dans des domaines comme le tourisme, qui demeure un secteur à fort potentiel pour la création d'emplois, la valorisation des territoires, la mobilisation d'investissements et la relance de chaînes de valeur connexes. Une telle approche permettrait de mieux refléter l'esprit même du Programme d'action de Doha, qui appelle à conjuguer traitement des vulnérabilités, renforcement des capacités productives et mise en valeur des opportunités de développement.

La réunion a également mis en évidence la nécessité d'assurer une meilleure prise en compte des données sectorielles produites par les ministères compétents, les Unités d'Études et de Programmation (UEP), ainsi que les entités en charge de l'investissement et de la planification. Cet

impératif répond à un double objectif : d'une part, ancrer le rapport en l'adossant plus étroitement aux données et analyses institutionnelles nationales ; d'autre part, favoriser une appropriation gouvernementale plus forte du document, en veillant à ce qu'il reflète au plus près les réalités, priorités et diagnostics portés par les administrations sectorielles elles-mêmes.

Dans le prolongement de cette dynamique, des échanges bilatéraux ont été conduits avec des représentants de la Chambre de commerce de l'Ouest. Ces consultations ont permis de souligner plusieurs dimensions essentielles pour enrichir le rapport, en particulier la nécessité de mettre davantage en avant la nécessité de réformes réglementaires du cadre des affaires, les enjeux de réforme fiscale, ainsi que les déterminants de la compétitivité. Ces éléments sont particulièrement

importants pour situer le débat sur le développement d'Haïti dans une perspective de transformation structurelle, en rappelant que la relance économique, l'attractivité de l'investissement et l'élargissement des opportunités productives supposent non seulement des financements, mais aussi un environnement institutionnel, réglementaire et fiscal plus propice à l'initiative économique.